

PROCÉDURE DE VENTE VENTE CLÉ EN MAIN

naef

1

2

3

4

5

6

PRÉSENTATION

- Visite de la parcelle & présentation du projet
- Sélection du logement

RÉSERVATION

- Pré-accord de financement bancaire
- Remplir la fiche de réservation et l'envoyer à Naef
- Verser l'acompte de réservation auprès du notaire
- Recevoir l'accusé réception des fonds par le notaire

ENGAGEMENT

- Versement de 20% du prix, déduction faite de l'acompte
- Signature de la promesse de vente chez le notaire
- Démarche en cas de retrait du 2° ou 3° pilier

CONSTRUCTION

- Validations des divers plans (installations électriques, éventuelles modifications des acquéreurs)
- Validations des éventuels devis
- Choix des cuisines et sanitaires
- Choix des revêtements des sols et murs

FINANCEMENT

- Signature du contrat hypothécaire auprès de la banque de son choix
- Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire

LIVRAISON

- Relevé des retouches et éventuels défauts sur place
- Signature de l'acte d'achat et de l'acte hypothécaire chez le notaire
- Versement du solde du prix chez le notaire
- Remise des clés













VERSEMENT

Acompte de réservation

VERSEMENT

20% du prix de vente moins acompte de réservation

VERSEMENT

80% du prix de vente